

## ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

# COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

### RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N°121 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT  
AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD  
DE FINANCEMENT SIGNE LE 26 SEPTEMBRE 2024  
ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION  
INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA),  
POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE  
PROTECTION DU CAPITAL HUMAIN (PPCH)**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par la députée **Esther BAMOUNI/KANSONO**, rapporteure.

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 11 octobre, de 16 heures 15 minutes à 16 heures 47 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de financement signé le 26 septembre 2024 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le financement du Projet de protection du capital humain (PPCH).

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné la députée Esther BAMOUNI/KANSONO pour participer aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le mercredi 09 et le vendredi 11 octobre 2024, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

En prélude à l'audition du Gouvernement, la CGSASH a tenu une séance d'appropriation sur le contenu du projet de loi, le jeudi 10 octobre 2024 de 17 heures 10 minutes à 17 heures 57 minutes. Cette séance a permis de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement, lors de son audition par la COMFIB.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la Commission.

## **I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB**

La rapporteure a présenté le compte-rendu des travaux de la COMFIB en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

## **I.1- Audition du Gouvernement**

Le Gouvernement était représenté par madame Fatoumata BAKO/TRAORE, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Economie et des finances, chargée du budget. Elle était assistée de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- contexte et justification de l'opération ;
- objectifs et description de l'opération ;
- principaux résultats attendus du projet ;
- montant et caractéristiques du financement.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la COMFIB.

## **I.2- Débat général**

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur :

- l'amélioration de la qualité de l'offre de soins de santé et du système éducatif après la mise en œuvre du présent projet ;
- la différence entre le Projet de protection du capital humain (PPCH) et le Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR) ;
- le sens donné à l'expression « *progrès notables réalisés* » dont il est question dans l'exposé des motifs à la page 3 ;
- la problématique de la mise en œuvre du présent projet dans les zones à forts défis sécuritaires ;

- l'existence, au niveau national, d'une structure en charge de l'homologation et de la certification des vaccins ;
- le lien intrinsèque existant entre la mise en œuvre de l'initiative et le point 3 des objectifs du projet ainsi que la garantie pour tous les élèves de passer leurs examens scolaires.

## **II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION**

A la suite du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par la députée rapporteure, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

Au terme de ces échanges, la Commission estime que la ratification de l'accord de financement permettra d'appuyer les efforts du Gouvernement pour assurer l'offre des services sociaux essentiels à travers :

- la fourniture de services essentiels de santé, notamment par la mise en œuvre du programme de gratuité de soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et le renforcement des capacités des structures de santé ;
- la fourniture de services essentiels éducatifs, notamment par l'organisation d'examens et de concours scolaires, la formation et le suivi-encadrement pédagogique des enseignants ainsi que l'équipement des enseignants y compris les trousseaux pédagogiques.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 11 octobre 2024



**Liste des députés présents à la séance d’appropriation du 10 octobre 2024**

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Fonction</b>
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1er secrétaire
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	KY Drissa	Membre
6.	OUEDRAOGO K. Agueratou Kiiswensida	Membre
7.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre

**Liste de députés absents excusés à l’appropriation du 10 octobre 2024**

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Justification</b>
1.	SAWADOGO Abdoulaye	Mission
2.	BALBONE Boubacar	Mission
3.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Agrégation
4.	OUEDRAOGO Souleymane	Malade
5.	OUEDRAOGO Youssouf	Mission

**Liste des députés présents à la séance d'adoption du 11 octobre 2024**

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Fonction</b>
<b>1.</b>	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
<b>2.</b>	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
<b>3.</b>	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1 <sup>er</sup> secrétaire
<b>4.</b>	SAWADOGO Abdoulaye	2 <sup>e</sup> secrétaire
<b>5.</b>	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
<b>6.</b>	KY Drissa	Membre
<b>7.</b>	OUEDRAOGO K. Agueratou Kiiswensida	Membre
<b>8.</b>	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre

**Liste des députés absents excusés à la séance d'adoption du 11 octobre 2024**

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Justification</b>
<b>1.</b>	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Agrégation
<b>2.</b>	OUEDRAOGO Souleymane	Mission
<b>3.</b>	OUEDRAOGO Youssouf	Malade
<b>4.</b>	BALBONE Boubacar	Mission

### PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Silvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire